

L'assassinat de Ngendandumwe continue de hanter le Burundi

Par Salvator SUNZU, journaliste
 La première fois, c'était le 15 janvier 1965. La deuxième fois ce fut une date x de l'année x. La solution à ces inconnues sera la clé du problème, d'une terrible énigme qui hante toujours notre République et les esprits de nombreux Burundais. Quand et comment en effet fut-il pris la décision de dégrader l'ancien ministre de son statut de héros national à celui d'ennemi du citoyen ? En effet, Pierre Ngendandumwe (photo) fut déclaré « deuxième héros national » par un des Conseils des ministres du gouvernement de l'époque. Probablement le 18 janvier 1965.

Le troisième assassinat fut pratiquement le classement sans suite du procès Ngendandumwe. Plusieurs autorités de l'époque furent arrêtées mais l'on ignore dans quelles conditions ils ont été relâchés. On peut citer notamment Nyamoya, ancien Premier ministre ; Augustin Ntamagara, Secrétaire général de l'époque du Front de libération des troupes du Burundi (FTB) ; François Bangemu ; Pierre Ngunguzi, ancien ministre des Communications ; et le président actuel Zénon Ndayishimiye. Même le secrétaire d'Etat à la gendarmerie, Pascal Magenge, fut démis et remplacé par Serukwavu Antoine. Un certain Gonzales MUYENZI, qui travaillait à l'Ambassade des Etats-Unis à Bujumbura fut arrêté. L'arme du crime, un Luger, se trouvait appartenir au fils d'un certain François RUKÉBA, qui dirigeait un groupe de résistance créé par des réfugiés rwandais vivant au Burundi. Le quatrième assassinat fut et reste la profanation de sa tombe. Car en effet, le corps de Ngendandumwe repose près de celui du Prince Louis Rwagasore, premier héros national. Et chaque 13 octobre de chaque année, les plus hautes autorités de la République vont déposer une gerbe de fleur au musée du fils de Mwambutsa, tout en foulant de leur pied le sarcophage de Pierre Ngendandumwe. La dépouille mortelle de celui qui proclama l'indépendance du Burundi à la place du prince Louis Rwagasore assassiné le 13 octobre 1961 reposera et repose toujours auprès de celle du père de l'indépendance burundaise. Le cinquième assassinat fut le retrait sans aucune autre forme de procès du portrait de Ngendandumwe des murs des bureaux gouvernementaux. Et pourtant ces portraits, avec l'écriteau en lettres d'or « Pierre Ngendandumwe, Héros national, assassiné le 15 janvier 1965 » étaient suspendus dans ces bureaux. En janvier 2013, deux jours avant la célébration du 48ème anniversaire de l'assassinat de l'ancien premier ministre burundais, le MSP Inkinzo Inyangabo fit un plaidoyer pour que le défunt Ngendandumwe soit élevé au rang de héros national. Cela était sans doute ignorer que Ngendandumwe avait été élevé à ce statut dès janvier 1965. En janvier 2007, Hussein Radjabu fut le premier à avoir reçu publiquement Mme Thérèse Ngendandumwe, épouse de l'ancien Premier ministre. L'on croyait que la mémoire de Ngendandumwe allait être ressuscitée. Le rendez-vous fut renvoyé aux calendes de la Commission Vérité et Réconciliation par le même Radjabu. Et pourtant le vœu de Mme Ngendandumwe était que « la vérité sur l'assassinat de mon mari éclate au grand jour ». Dans l'attente que cette vérité éclate un jour, le Burundi devrait être en mesure de reconnaître ses héros, ressusciter symboliquement (à défaut de le faire physiquement) ceux qui ont été tués aussi symboliquement. Les symboles sont importants. Et l'incapacité de pouvoir les ressusciter est une preuve d'une impardonnable inconscience et d'une autre type de négationnisme, inactif celui-ci, mais fortement déshonorant.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});